Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20260126-2026_05-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2026.05

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 janvier à vingt heures, le conseil municipal de la commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 20 janvier 2026*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire - Évelyne MINIER - Martine LE BOZEC - Claude TAUVRY, Adjoints - Daniel RÉAU - Fabienne LE BRIS - Philippe POCHON - Nina CORLAY - Annick GUYON - Xavier CERTAIN - Isabelle LE DREFF - Françoise RAOUL - Marilyn LE MOIGN*
***Absents excusés** : Marine CHETODEL - Christian LABETOULLE*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 13	Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Fixation des tarifs de la location de l'appartement au-dessus du cabinet médical

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les règles de facturation de la nuitée de l'appartement situé au-dessus du cabinet médical :
Cet appartement sera mis à disposition des médecins remplaçants présents au cabinet médical.

APPARTEMENT	
La nuitée	10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **accepte** les montants proposés pour les loyers à facturer aux locataires de l'appartement
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

--

Fait et délibéré le 26 janvier 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GOUAREC 22570